

Ô fil de la Boivre



Conseil d'administration du 18.11.2014

Présentes : tous les membres du Conseil d'administration sont présents.

• Téléthon :

✓ Affiche du programme : Anne-Marie la présente et la reprend point par point :

- Des dernières modifications seront apportées (« bénévoles » au lieu de « couturières », « maquillage » ajouté)
- Anne-Marie envoie l'affiche définitive au Comité Téléthon, à la Mairie de Biard et au Comité des Fêtes,
- Diffusion à tous les clubs de patchwork voisins, mise en ligne sur notre site, distribution de flyers dans les boîtes à lettres de Biard juste avant le Téléthon (appel aux bénévoles de l'association pour cette distribution).

✓ Maquillage : la fille d'Ingrid s'occupera de cette animation, merci à elle.

✓ Lâcher de ballons : la demande d'autorisation n'est pas encore accordée à ce jour A suivre.

✓ Vente de gâteaux par le Comité des Fêtes : un appel aux dons de gâteaux faits maison pour une revente sera lancé.

✓ Patchwork :

- Les consignes pour la confection des blocs sont données : 5 euros par bloc, les gens peuvent « acheter » un bloc sans le coudre, les gens peuvent venir coudre en plusieurs fois un bloc mais aucun tissu ne quitte le local ...
- Les tops devront être terminés au fur et à mesure,
- Nicole D. contacte directement le Club de Béruges pour lui proposer de venir samedi après-midi coudre à la machine les bandes finales des tops,
- Anne-Marie qui organise l'initiation patchwork pour les enfants demandera de l'aide auprès des adhérentes.

✓ Tombola :

- 500 tickets au prix de vente de 2 euros l'un seront préparés (tampon de l'association),
- Ingrid démarche des commerçants du Centre Ville pour essayer de constituer un panier garni (=1^{er} lot ?)
- A la prochaine séance (mardi 2 décembre), les lots offerts par les adhérentes seront récupérés et des tickets de tombola leur seront distribués pour une prévente.
- Le tirage se fera le samedi à 17 h 00 (vérifier que nous avons suffisamment de sachets pour distribuer les lots).

✓ Organisation générale :

- La mise en place commencera le vendredi 5 décembre dès 10h00,
- Le rangement s'effectuera le samedi après 18h00,
- Un tableau de permanences des adhérentes, y compris pour l'installation de la salle et son rangement, sera mise en place,
- Les différents espaces d'accueil seront gérés le jour J : explications du travail, couture, assemblage des tops et finitions (machine à coudre), initiation enfants, espace libre pour les visiteurs et consommateurs, chanteurs, danseurs...
- Le matériel nécessaire est recensé (grilles, musique, cafetières, thermos, chaises longues, corde et pinces à linge...),
- Alimentaire :
 - o Anne-Marie et Mireille offrent la soupe à l'oignon, elles la cuisineront,
 - o Ingrid se charge des autres achats (brioches, café, thé, gobelets ...),
- Budget prévisionnel succinct :
 - o Sponsors déjà impliqués :
 - . Grand Poitiers : mise à disposition gratuite du Foyer Guillaume d'Aquitaine,
 - . Ville de Biard : impressions de 1000 flyers format A5 à distribuer,
 - . Un sponsor qui veut rester anonyme : impression gratuite des affiches aux formats A3, A4, A5,
 - . Adhérentes (ou ex-adhérentes) de l'association : tissus et fils (Huguette et Marie-Claude), soupe à l'oignon (Anne-Marie, Mireille), lots tombolas...
 - o Sponsors à démarcher :
 - . Commerçants pour le panier garni mis en lot à la tombola (Ingrid s'en charge),
 - . La Mercerie (Chantal C. la recontacte),
 - o Dépenses à venir :
 - Il est rappelé que nous pourrions déduire tout ou partie de nos dépenses à hauteur de 10 % de nos recettes.
 - . Alimentaire (café, brioches...),
 - . Molletons : nous n'achetons le molleton qu'après le téléthon en fonction du nombre de tops réalisés,
 - . Divers : tickets de tombola, sachets, maquillage ...
- Administrativement :
 - o Une réunion du Bureau s'est effectuée en urgence le jeudi 9 octobre pour préparer et argumenter les discussions de la réunion avec la Mairie et le Comité des fêtes qui se tenait le 13 octobre ; le Comité des Fêtes n'a pas souhaité « prendre les commandes » du Téléthon. « Ô fil de la Boivre » est donc resté l'organisateur officiel, les associations partenaires sont considérées comme « intervenantes »,

- Le dépôt du contrat et la récupération du matériel se sont effectués lors de la convention départementale du Téléthon 86 le samedi 18 octobre à Sèvres-Anxaumont ; Nicole D. s'en est chargé,
- Toutes les démarches nécessaires auprès de la police et des pompiers ont été effectuées par Anne-Marie,
- Nicole D. confirme que l'avenant à notre contrat d'assurances nous couvre pour l'évènement,
- La trésorerie pour notre association sera tenue pendant ces 24 heures par Anne-Marie et Nicole en relais, une réunion de formation aura lieu le 29 novembre, Nicole D. y participera.

Marie se charge de prévenir et d'expliquer au CHRU notre action combinée Téléthon/néo-natalité,

Nicole P. se charge d'informer les familles d'Huguette et Marie-Claude que les tissus offerts serviront pour cette double cause.

● Préparation de l'Assemblée Générale :

- ✓ La date fixée étant le 20 janvier 2015, les convocations seront envoyées fin décembre,
- ✓ L'élu de la ville de Biard délégué aux associations et la presse seront invités (Anne-Marie s'en charge),
- ✓ L'intégralité du Conseil d'Administration (sauf Claudine T.) est à renouveler : un appel à candidature sera fait, d'ores et déjà, Lydie a annoncé qu'elle ne se représenterait pas,
- ✓ Le montant de la cotisation restera inchangé : 40 euros par année civile. Pour les nouvelles adhérentes qui nous rejoignent en septembre le montant reste fixé à 10 euros pour le dernier trimestre de l'année civile en cours en attendant l'Assemblée Générale suivante,
- ✓ Nous partagerons la galette des rois (à organiser mi-janvier).

● Divers :

- ✓ Stage Cartonnage :
 - Les dates : le mardi 25 novembre toute la journée et le vendredi 28 novembre en après-midi,
 - Les inscriptions sont faites, 18 personnes se sont inscrites,
 - Les consignes ont été données aux participantes, les 4 euros de frais pour le matériel fourni par Anne-Marie ont été perçus dès l'inscription, chaque stagiaire apporte son tissu,
 - Anne-Marie animera le stage, elle sera aidée par Catherine, Chantal C. et Nicole D.,
 - Il est rappelé que seules les participantes à ce stage cartonnage seront présentes.
- ✓ Notre association sera présente à l'exposition/vente « Salon de la création et de l'objet insolite » organisée le dimanche 30 novembre 2014 de 10h00 à 18h00 aux Salons de Blossac. Les adhérentes intéressées doivent prendre contact avec Dounia (inscription gratuite).
- ✓ Repas de Noël:
 - Il est fixé au 12 décembre 2014 à midi au restaurant du Centre de Formation des Apprentis de la zone de la République,
 - Le menu ne propose pas de choix de plat, son prix est de 25 euros. L'association participera à hauteur de 10 euros par adhérente, les 15 euros restants sont à la charge de chacune, ces 15 euros ont été payés lors de l'inscription qui est en cours d'achèvement,
 - Les membres honoraires sont invités mais s'ils souhaitent y participer, ils paieront l'intégralité du repas,
 - Sur les 45 adhérentes à ce jour 40 sont inscrites,
 - Il n'y aura pas de séance avant le repas mais il sera suivi d'une séance en après-midi.
- ✓ Journée de l'Amitié Dentelle :
 - Elle est fixée au mardi 10 février 2015 au foyer Guillaume d'Aquitaine,
 - Anne-Marie expose son idée de projet collectif dentelle,
 - Les invitations sont réalisées et envoyées sous peu par Anne-Marie,
 - Toutes nos adhérentes sont conviées à cette journée : dentelles et patchwork y feront bon ménage.
- ✓ « Le Salon des Loisirs Créatifs » se tiendra à Poitiers du 27 au 29 mars 2015, Hubert Valeri sera présent ; s'il y propose des stages de boutis, nous envisagerons l'éventualité de participer financièrement aux stages de deux de nos adhérentes, comme à l'habitude charge à elles ensuite de retransmettre aux autres membres de l'association leur apprentissage... à suivre de près.
- ✓ L'association « Biard dans les airs » nous a à nouveau demandé le prêt d'ouvrages pour sa manifestation de juin. Compte tenu des conditions satisfaisantes de présentation l'an passé, une réponse favorable leur a été donnée ; nous en reparlerons entre nous d'ici le mois de juin.
- ✓ Exposition 2016 : « Bleu/blanc/lin » :
 - Un travail collectif sera organisé,
 - L'association paiera une très grande partie des fournitures, les adhérentes ne fourniront que quelques cm2 de tissus et/ou quelques aiguillées de fil à broder,
 - Le travail se fera exclusivement pendant les séances, rigueur extrême et précision obligent,
 - L'élaboration du projet est en cours, nous devrions le commencer début février.

La date du prochain conseil d'administration n'est pas fixée,
chaque membre du Conseil d'Administration recevra en temps voulu sa convocation.